



AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

# Direction de l'Aviation Civile Nord

calendrier 2012 mis à jour le 11/10/2011

**Arrêté du 9 février 2006 relatif aux examens PPL/A, PPL/H et examens différentiels PPL/A et PPL/H**  
 Art 3 : le candidat peut se présenter aux épreuves à l'occasion de sessions différentes. Toutefois, s'agissant d'un examen unique, toutes les épreuves sont passées dans le même centre ayant en charge le dossier du candidat.

**Arrêté du 27 juillet 2006 relatif aux examens théoriques PPL/A et différentiel PPL/A**  
 Annexe 1 - Apendice 1 au FCL 1.130 et 1.135 § 5 - réussites aux théoriques

**Arrêté du 9 avril 2003 relatif à l'examen F/A**  
 Art 2 - § III : l'examen théorique porte sur le programme de connaissance de l'examen PPL/A. Il est présenté en candidat libre avec un taux réussite aux épreuves de 90 %

**Arrêté du 24 février 2005 relatif à l'examen F/A**  
 Art 2. - après obtention du certificat théorique, le candidat dispose de 24 mois pour commencer une formation approuvée en vue de l'obtention d'une qualification d'instructeur avion



**Ne concerne que les examens passés en Région Parisienne. Toute inscription est subordonnée au paiement d'une redevance**  
 Adressez vos courriers à : **Direction de l'Aviation civile Nord- Orly Sud 108 - 94396 Orly Aéroport Cedex**  
 adresse de notre site <http://www.developpement-durable.gouv.fr/DAC-Nord,10060.html>

examens	trimestre 1			trimestre 2			trimestre 3			trimestre 4			N°tél 01 69 57 74 62
	janv	fév	mars	avr**	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	
PPLA	18	29		20		6		1	12	31		12	les inscriptions aux examens PPL se font <b>obligatoirement</b> par l'intermédiaire de l'organisme de formation du candidat, <b>fax ou photocopies ne seront pas acceptés</b>
dif PPL/A	18	29		20		6		1	12	31		12	
PPL/H	18	29		20		6		1	12	31		12	
dif PPL/H	18	29		20		6		1	12	31		12	
F/A			21									12	
ULM I ULM	18	29		20		6		1	12	31		12	** Attention la session d'avril est un vendredi
BB	18	29				6		1	12	31		12	
Clôture des inscriptions	14 dec 11	24-janv	29-fév	10-mars		25-avr		25-juin	06-août	18 sept* 24 sept		05-nov	

Utilisez les documents d'inscriptions et redevances disponibles sur notre site

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/DAC-Nord,10060.html>